Fondation Jean Jaurès

Société

DU LOCAL À L'INTERNATIONAL. LES OUTRE-MER FACE AUX DÉFIS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Sylvine Aupetit, Jeanne Belanyi, Jimmy Bonmalais, Fred Constant, Carine David, François Hermet, Jean-François Hoarau, Kamala Tacoun, Jean-Marc Ayrault, Patrick Chamoiseau

18/04/2025

Souvent perçus comme des entités périphériques et exotiques, les territoires d'outre-mer n'attirent l'attention médiatique qu'à l'occasion de crises comme les émeutes en Nouvelle-Calédonie, les mouvements sociaux en Martinique ou le cyclone Chido à Mayotte. Pourtant, il est temps de proposer des réponses pérennes aux défis structurels auxquels ils sont confrontés, que ce soit les inégalités sociales et économiques – notamment la « vie chère » et l'accès limité aux services publics –, le changement climatique ou leur place stratégique dans la région indo-pacifique.

Table des matières

Préface
Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre, président de la Fondation Jean-Jaurès

Avant-propos
Patrick Chamoiseau, écrivain

Introduction
Jeanne Belanyi, directrice de l'Observatoire des outre-mer de la Fondation Jean-Jaurès

Les populations ultramarines face à la vie chère
– La vie chère, un accélérateur des nouvelles précarités ?

Jimmy Bonmalais, président de la Fédération des acteurs de la solidarité océan Indien (FASOI), et ***Kamala Tacoun***, déléguée régionale de la FASOI

– L'octroi de mer comme outil d'un développement territorial équilibré au service du pouvoir d'achat

François Hermet, maître de conférences ensciences économiques, Centre d'économie et demanagement de l'océan Indien (Cemoi), universitéde La Réunion, et ***Jean-François Hoarau***, professeur des universités en sciences économiques, Cemoi, université de La Réunion

Les populations ultramarines en quête de justice environnementale

Carine David, professeure de droit public,Aix-Marseille Université, CNRS, DICE, ILF, membre de l'Institut universitaire de France, et ***Sylvine Aupetit***, docteure en droit public, chercheuse associée à l'université des Antilles, LC2S

Quelle place pour les outre-mer dans la politique indo-pacifique de la France ?

Fred Constant, professeur des universités en science politique, ancien ambassadeur

Conclusion

Jeanne Belanyi

Préface

Jean-Marc Ayrault

Ce premier rapport de l'Observatoire des outre-mer dirigé par Jeanne Belanyi ne prétend aucunement à l'exhaustivité et tente, autant que faire se peut, de se prémunir de toute approche généralisante qui serait, en cela, aveugle aux singularités – tant chaque collectivité ultramarine s'illustre par ses logiques historiques, culturelles et politiques propres, qui font de chacune d'elle une société à part entière. Il a toutefois pour ambition de donner à voir à ses lecteurs et lectrices un aperçu des réalités politiques ultramarines et des relations encore empreintes d'une approche postcoloniale entre Hexagone et Outre-Mer.

Car s'il est vrai qu'en théorie, la République ne reconnaît que des citoyens définis de manière abstraite et égaux en droit, les territoires ultramarins nous interpellent sur le risque, concret, d'une invisibilisation des inégalités encore à l'œuvre. L'impératif d'égalité effective entre tous les citoyens apparaît Outre-Mer comme une promesse toujours différée et remisée depuis la mise en place de la départementalisation, ce qui épuise peu à peu un récit républicain déjà mis à mal par les traumatismes du passé.

Les principaux mouvements sociaux qui ont émaillé les territoires ultramarins au cours des dernières décennies ont ainsi été en grande partie alimentés par des revendications égalitaires constantes et légitimes, quand, dans le même temps, s'affirmait une prise de conscience ferme et revendiquée d'identités diverses légitimant la reconnaissance de singularités.

Si l'on ne peut pas mettre de côté les effets encore actuels des antagonismes hérités de l'ère coloniale et de la période de l'esclavage à l'oeuvre dans nombre de ces territoires ni les invisibiliser tant ils ont encore prise sur la structure sociale, les réflexions contemporaines qui s'y mènent en bien des domaines – qu'il s'agisse d'adaptation climatique, de différenciation, d'autosuffisance alimentaire et énergétique, d'ancrage régional ou de coopérations de voisinage – rappellent à bien des égards celles qui infusent, de manière plus globale, l'ensemble de la société française.

Nous nous inscrivons aujourd'hui dans un contexte marqué par le creusement toujours plus net des inégalités, mais aussi – l'actualité récente en témoigne –par l'exaltation volontaire des crispations autour des fondements de l'identité nationale.

Les citoyens des départements d'Outre-Mer revendiquent à juste titre d'être des citoyens à part entière et non des citoyens à part. Ils ont montré dans l'histoire ce qu'ils ont apporté à la République ; la République a aujourd'hui le devoir et la responsabilité de ne pas décevoir sa promesse.

Avant-propos
Patrick Chamoiseau

« Une fragilité organique, ancestrale, nous inhibe, au point que nous n'avons jamais pu métaboliser la nécessité de nous en défaire. Nous nous abandonnons à elle comme on le ferait sous une fatalité. Nos renoncements inavoués verrouillent les horizons. Il est aberrant que nous importions encore la presque totalité de ce que nous consommons. Aberrant que nous n'ayons toujours pas d'autonomie alimentaire ni d'infrastructure énergétique liée à nos potentialités naturelles. Il est aberrant que nos déchets ne soient toujours pas inscrits dans un cycle profitable et soutenable. Que nous ne soyons pas depuis longtemps les gardiens innovants de notre biodiversité dont le maintien est à la base de tous nos devenirs. Il est insensé que nous ne soyons pas déjà fin prêts pour le surgissement annoncé du Big One, et que nous n'ayons pas déjà structuré nos anticipations de la montée des océans. Il est absurde que nos surfaces maritimes ne soient toujours pas une richesse coopérative et solidaire directe. Il est absurde de croire que le drame des sargasses est une question française alors que le début d'une vraie solution est bien d'ampleur caribéenne. Absurde que des monocultures couvrent encore l'essentiel de nos sols avec leurs cocktails de

produits pathogènes et de subventions mécaniques.

Absurde que nous en soyons encore à seulement constater notre ultra-consumérisme qui pourtant nous inflige un coût psychique démesuré… L'auto-entrepreneuriat et ses libertés apparentes font tache d'huile. Nos jeunes n'étudient plus que la gestion, le commerce ou bien le marketing, le tout dans le pur imaginaire capitaliste du profit maximal. Ceux qui se lancent dans l'écosystème numérique (nouvel eldorado du néolibéral) disposent du même état d'esprit… De nos forces vieillissantes jusqu'à nos forces vives, nous habitons un désastre consenti sous un beau paysage. Il est à craindre une perversion extrême de nos individuations déresponsabilisées, qui sapera les fondements de notre vernis démocratique.

À l'idée que nous devrions affronter ces phénomènes dans un quelconque *statu quo*, c'est-à-dire en attendant les secours (la bonne nouvelle) de la chère « Métropole » est une perspective effrayante. Il nous faut, comme l'avait dit Césaire, trouver dans l'urgence du désastre annoncé une base de renaissance : faire de nos beaux paysages le reflet affirmé, confirmé, d'un Pays[1]. »

Introduction
Jeanne Belanyi

Les territoires dits d'« outre-mer » demeurent bien souvent perçus comme des « étrangetés périphériques, plus ou moins éloignées et exotiques, que l'on regarde avec étonnement et surprise, mais que l'on ne considère pas comme des composantes à part entière des ensembles nationaux dont ils font légalement partie[2] ».

Alors même qu'ils constituent usuellement une part marginale du paysage informationnel national, les outre-mer ont toutefois su se frayer, au cours de l'année passée, un chemin dans les eaux agitées du calcul médiatique. Il est à déplorer que ce traitement informationnel se soit caractérisé par un champ lexical marqué par un sensationnalisme anxiogène– émeutes en Nouvelle-Calédonie, ou Kanaky, mouvement social de contestation contre la cherté de la vie en Martinique, passage dévastateur du cyclone Chido à Mayotte –, destiné à faire état des contextes de tension divers qui ont émergé dans ces territoires, d'un bout à l'autre du globe terrestre. Il aura toutefois contribué à replacer les outre-mer dans le cadre d'un débat national dont ils se trouvent bien souvent exclus, ce qui ajoute à l'éloignement géographique une forme de distance sociale entre citoyens de l'Hexagone et citoyens ultramarins.

Le cas récent de Mayotte a de nouveau mis en lumière cette distance : quelques jours après sa

nomination en tant que Premier ministre, François Bayrou, épinglé pour sa présence au conseil municipal de Pau plutôt qu'à Mayotte, pourtant dévastée par le passage du cyclone Chido en décembre 2024, avait argué pour sa défense que « Pau, c'est en France » et qu'il n'est « pas d'usage que le président et le Premier ministre quittent en même temps le territoire national[3] », laissant entendre que Mayotte n'est pas un département français.

Pourtant, le prisme ultramarin permet de soulever de nouveaux angles de réflexion, en ce que les territoires d'outre-mer vivent de manière exacerbée les maux partagés avec la France hexagonale sans toujours avoir le même écho médiatique.

La réalité ultramarine s'illustre ainsi au travers d'un mouvement cyclique de contestations qui a, d'année en année, puisé son élan dans les racines des inégalités sociales et économiques : la pauvreté et un accès amputé aux services publics. Le plus récent en date s'est déclenché en Martinique en septembre 2024 pour dénoncer, une fois de plus, la cherté de la vie, source continuelle de mécontentement qui nous rappelle que le pouvoir d'achat constitue une préoccupation partagée à l'échelle du pays entier, 45% des Français l'ayant mentionné comme étant l'une des trois motivations de leur vote aux élections européennes de juin 2024[4].

La « vie chère » est ainsi un phénomène historique qui perdure dans les territoires ultramarins, et qui se traduit par des prix à la consommation qui ne sont en rien comparables avec ceux pratiqués sur le territoire hexagonal, qu'il s'agisse du secteur du logement, de la téléphonie ou des transports. Mais il est particulièrement asphyxiant dès lors qu'il concerne l'alimentation, ce qui explique pourquoi les revendications du mouvement de contestation martiniquais se sont concentrées sur les produits alimentaires, dont une baisse des prix dans les grandes surfaces a été exigée. Certaines clés de compréhension visant à appréhender les dessous de cette vie chère sont régulièrement citées au travers de facteurs géographiques, tels que l'insularité ou l'éloignement vis-à-vis de l'Hexagone, mais aussi de dispositifs spécifiques, à l'image de l'octroi de mer, une taxe spécifique aux territoires de Guadeloupe, Guyane, Martinique,La Réunion et, depuis 2014, Mayotte. Après une recontextualisation du phénomène transversal de cherté de la vie, ce rapport reviendra ainsi sur les origines de l'octroi de mer, sur les critiques qui lui sont adressées et sur les enjeux qui sous-tendent les débats récurrents visant sa réforme, voire sa suppression.

Au-delà d'incarner bien malgré eux la réalité d'une république à deux vitesses, dont les premières victimes en sont les moins bien loties, les outre-mer se retrouvent au croisement des problématiques sociétales qui structurent les débats contemporains, à commencer par nos capacités d'action en matière d'aménagement des territoires et de protection de la santé publique et environnementale des populations et de leurs milieux de vie, à l'heure où se multiplient les

risques anthropiques et naturels exacerbés par le changement climatique. Saison cyclonique marquée en 2024 par Belal et Chido dans l'océan Indien, montée du niveau de la mer en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie, sécheresse historique à Mayotte en 2023, difficultés croissantes d'accès à l'eau, pollution au chlordécone et au mercure aux Antilles et en Guyane… Nous reviendrons sur le paradoxe d'une France ultramarine qui abrite 10% des récifs coralliens mondiaux, 80% de la biodiversité nationale et représente 97% de la zone économique exclusive au niveau national en raison des espaces maritimes dont elle dispose, mais dont les populations sont bien souvent évacuées des représentations politiques de la crise écologique.

Enfin, la question « Que serait la France sans ses outre-mer ? » – souvent abordée sans pour autant que les réponses apportées ne dénotent une réelle volonté politique de rompre avec les héritages coloniaux économiques, d'appliquer l'égalité sociale revendiquée ou de reconnaître la légitimité des signaux témoignant d'une affirmation identitaire croissante – se pose avec une acuité particulière dans la région indo-pacifique, nouvel épicentre des tensions géopolitiques mondiales. C'est en effet uniquement grâce à plusieurs de ses territoires ultramarins, répartis entre l'océan Indien (La Réunion, Mayotte et les Terres australes et antarctiques françaises) et l'océan Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna et Clipperton), que la France s'inscrit comme une puissance de l'Indo-Pacifique et y occupe une position stratégique.

Les accusations portées par la France à l'égard de l'Azerbaïdjan, accusé de mener des opérations d'ingérence et de déstabilisation dans les territoires ultramarins français, tendent à démontrer que le développement économique et social de la France dans ces territoires est une composante essentielle de la stabilité de l'ancrage français en Indo-Pacifique, et que ces territoires ne peuvent ainsi être réduits, comme nous le démontrerons à travers ce dossier, à des atouts géopolitiques pour la France.

1. Extrait de *Faire-Pays. Éloge de la responsabilisation*, Ivry-sur-Seine, K éditions, 2023.
2. Fred Constant, *Géopolitique des outre-mer. Entre déclassement et (re)valorisation*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2023.
3. Assemblée nationale, Questions au Premier ministre, séance du 17 décembre 2024.
4. Sondage du cabinet Elabe pour BFMTV le 10 juin 2024.